



## Déclaration du Sgen-CFDT au CTPD du 5 novembre 2009

Notre intervention est placée sous le signe d'une triple inquiétude en Gironde :

Concernant le **premier degré**, la rentrée s'est illustrée, entre autre, par les difficultés de la mise en place de **l'aide personnalisée**. Un an après la réforme, les restrictions imposées pour la mise en œuvre des 60 heures ne permettent pas l'efficacité de ce dispositif et ne laissent pas de marge suffisante à l'autonomie pédagogique des équipes. Ce problème a déjà été abordé avec le Recteur et en votre présence lors du Comité Technique Paritaire Académique du 20 octobre dernier. Nous insistons aujourd'hui pour que seule la circulaire du 5 juin 2009 serve de référence à l'organisation du dispositif et pour que la hiérarchie fasse confiance aux équipes pédagogiques. L'organisation actuelle de la semaine scolaire montre aujourd'hui ses limites : des journées trop denses, une fatigue ressentie par les élèves et par les enseignants, une difficulté accrue pour la mise en place du travail en équipe et de la concertation indispensable au bon fonctionnement de l'école et des différents projets.

L'aide personnalisée dont le but est de pallier la difficulté scolaire en parallèle et en complément des réseaux doit permettre l'innovation pédagogique. Répartir l'aide sur 9 demi-journées ou organiser l'école en horaires décalés sont parmi les possibilités que le Sgen-CFDT préconise depuis longtemps. Nous en avons observé les résultats tangibles dans d'autres départements. En outre, la question de ce temps scolaire rejoint le débat que nous demandons depuis trop longtemps au ministre de l'Education Nationale : celui des **rythmes de l'enfant**. Il devient urgent de se poser cette question, et d'ouvrir un débat avec tous les acteurs concernés même localement.

Par ailleurs, sans rentrer pleinement dans l'ordre du jour de ce Comité Technique Paritaire Départemental, nous tenons ici à faire part de nos inquiétudes sur l'évolution de la mixité sociale dans les établissements scolaires de Gironde. Comme l'avait déjà démontré le bilan de l'Observatoire de la carte scolaire du Sgen-CFDT, l'an passé au niveau national, la **suppression progressive de la carte scolaire**, voulue par le Président de la République, a creusé le fossé entre territoires et va à l'encontre de l'intention affichée de mixité sociale. Si la direction de l'enseignement scolaire donne à cette rentrée des chiffres globaux, elle se garde bien aujourd'hui d'une analyse fine des conséquences dans les établissements. Le ministère avait joué le jeu de la transparence sur le bilan de la première année d'assouplissement, mais il a cessé de communiquer depuis sur les conséquences de l'élargissement de cette mesure.

Le Sgen-CFDT demande au ministère de revenir sur la décision de suppression de la carte scolaire et d'ouvrir une concertation associant tous les acteurs, organisations syndicales, associations de parents d'élèves, départements et régions, pour une totale remise à plat de ce dossier.

La suppression programmée de la carte scolaire ne fait que répondre à des intérêts particuliers, elle favorise l'entre-soi et renforce les inégalités entre les territoires. Elle constitue une mauvaise solution dont les conséquences pourraient être explosives.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, est-ce que vous considérez atteint l'objectif de mixité sociale annoncé avec l'assouplissement de la carte scolaire ?

Comme nous l'avons déjà déclaré au CTPA, le Sgen-CFDT demande un examen détaillé des conséquences des dérogations en terme de mixité sociale. Avec une analyse des dérogations par ZAP et par établissement, avec une analyse qualitative en terme de catégories socio-professionnelles pour les flux d'entrée et de sortie des établissements. Il nous faudrait pour le moins avoir une présentation des extrêmes avec les établissements les plus évités et les plus demandés.

Face à cette double inquiétude concernant les évolutions structurelles de l'Education Nationale (rythme scolaire et mixité sociale), le dogme budgétaire des suppressions de postes, semble dérisoire. Définir les besoins du système éducatif de l'an 2010 à l'aune des recrutements des années 70 (traduction concrète du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite) est assez pathétique. C'est aussi une manière assez insupportable de nier la valeur du travail des personnels de l'EN, qu'ils soient enseignants ou administratifs.

C'est enfin faire peu de cas de l'accroissement des charges de travail et du stress au travail en particulier dans les services déconcentrés que ce soit au Rectorat et à l'IA de la Gironde.